Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 75 (1939)

Heft: 10

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXXVe ANNÉE — No 10 11 MARS 1939

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : VAUD : *A propos des allocations familiales. — Le Comité et la question des allocations familiales. — Mieux encore ! — Dans les sections : Vevey.* — GENÈVE : *Fonds de subside de l'enseignement primaire.* — U. I. P. G. — DAMES : *Rapport financier. — Comptes de l'Ouvroir. — Convocation.* — NEUCHATEL : *Assemblée des délégués, convocation. — Nécrologie. — Association des maîtres de culture physique.* — INFORMATIONS : *Chez nos voisins : Italie, France. — Variété.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : Charles GREC : *Les vendanges à Lavaux (Tableaux scolaires suisses).* — L. MOGEON : *Le dictionnaire de l'Académie française.* — Ed. V. : *Table de multiplication.* — Ad. FERRIÈRE : *Le croquis à l'école.* — TEXTES LITTÉRAIRES. — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

VAUD A PROPOS DES ALLOCATIONS FAMILIALES

Comme vous le savez, 205 voix ont rejeté le principe des allocations familiales ; 95 étaient pour et environ 150 se sont abstenues. Quant aux 800 absents à l'assemblée générale, quelle est leur opinion ? Nous ne le savons et force nous est de constater que si certains problèmes préoccupent passionnément quelques collègues, il est une majorité au sein de la S. P. V. que les délibérations même importantes de notre assemblée annuelle ne tentent pas. Est-ce à dire que les absents auraient modifié le résultat du vote ? Nous ne le pensons pas, tant la question des allocations familiales reste une réforme délicate et de trop récente importation. Patience et longueur de temps ! Disons aussi qu'appelés à voter le principe des allocations familiales certains furent dominés par l'idée de l'inopportunité d'une telle revendication et s'opposèrent à l'adoption du principe. Puis il y eut les opposants résolus qui, à la façon de saint Paul, proclament qu'ils se contentent de la situation dans laquelle ils se trouvent. Et si nous ajoutons que le dit apôtre était célibataire, c'est pour dire que 95 collègues ne pensent pas tout à fait comme lui et estiment que la situation économique des familles nombreuses doit être améliorée.

Nous aurions aimé avoir une discussion sur le principe même, où il serait apparu que la situation de toutes les familles nombreuses (et non seulement celles des instituteurs) préoccupait le corps enseignant vaudois et cela eût pu avoir un certain retentissement... Mais de discussion, il n'y en eut pas et ce fut l'enterrement de grande classe.

Pour plus d'un père de famille, le Casino, sous le voile brumeux de ce triste dimanche de février, prit figure d'un lugubre crématoire, où se consuma leur unique espérance.

Courage, mes frères ! la vie est belle, même sans les allocations familiales ! E. LAVANCHY.

LE COMITÉ ET LA QUESTION DES ALLOCATIONS

Le Comité de la S. P. V. se fait un devoir de déclarer que, bien que repoussée par l'assemblée générale du 4 février dernier, cette question ne tombera pas dans un oubli définitif. Il serait regrettable, en effet, que des éducateurs de la jeunesse, partisans convaincus de la famille, demeurent indifférents en face d'une réforme de portée sociale et humanitaire, telle que celle des allocations familiales. Lorsque les circonstances le permettront, l'amélioration de la situation économique des instituteurs pères de famille nombreuse devra de nouveau être envisagée. *Le Comité.*

MIEUX ENCORE !....

Lors de l'assemblée générale de la S. P. V. à Lausanne, le 5 février dernier, ce qui a été vivement apprécié de tous les participants, c'est l'exécution, pour ouvrir la séance, de trois morceaux de choix par le Chœur mixte du corps enseignant de Vevey-Montreux.

Si ce prélude musical, un vrai régal, a été si apprécié, c'est que depuis longtemps quelque chose manquait pour rendre plus avenantes nos séances cantonales, pourtant intéressantes, malgré leur caractère forcément administratif, et nous félicitons sincèrement les auteurs de cette heureuse innovation, avec le désir de la voir se perpétuer.

N'oublions pas que tous les instituteurs et institutrices aiment le chant, tous le cultivent avec plaisir dans leurs classes, depuis le solfège jusqu'aux jolies chansons populaires ; beaucoup dirigent avec succès des chorales ou des sociétés instrumentales.

Et le cours de musique de Morges, si réussi, n'a-t-il pas prouvé combien les pédagogues ont l'amour du « bel canto » et de l'art musical en général ? C'était donc tout naturel que nos collègues, dames et messieurs, de la Riviera montreusienne soient mis à l'honneur pour agrémenter notre assemblée, et ce fut parfait.

Mais il y a mieux encore. Pourquoi ne pas finir aussi par des flots d'harmonie ? Pourquoi ne pas terminer, après les rapports et les débats plus ou moins longs ou animés, suivant les sujets et les orateurs, par un beau chœur d'ensemble ? Pourquoi nos voix ne s'uniraient-elles pas, puisque la musique élève les âmes, pour entonner un morceau choisi à l'avance par le comité et figurant en terminus de l'ordre du jour ?

Cela ne prendrait pas beaucoup de temps. Ce serait unir les voix

des villes à celles des campagnes et des montagnes. Ce serait, n'est-il pas vrai, finir en beauté, fraterniser harmonieusement ?

Que le prochain comité veuille bien y penser pour l'avenir et merci d'avance ! *Un vétéran.*

DANS LES SECTIONS

Vevey. — *Soirée des écoles.* — Alors que, dans bien des localités, la Soirée scolaire annuelle est une institution traditionnelle à laquelle nul enseignant dans la commune ne saurait se soustraire, Vevey n'avait jamais eu jusqu'à maintenant de manifestation de ce genre. La diminution des subsides officiels pour bibliothèque et collections, le désir louable entre tous de montrer que l'Ecole primaire est capable de présenter des productions intéressantes, décidèrent le directeur et quelques maîtres dévoués à aller de l'avant.

Et ce fut très bien. Et le caissier a le sourire... Et mainteant, l'école plus orthodoxe, celle des programmes, des fautes d'orthographe, des examens bien proches, va reprendre ses droits, ses devoirs plus immédiats et ses travaux moins brillants. L. Cz.

GENÈVE

Le comité du Fonds de subsides de l'Enseignement primaire, pour la période 1938-1940, est composé comme suit :

Président : M. A. Charvoz, 3, chemin de la Montagne, Chêne Bougeries. Téléphone 4 31 38.

Trésorier : M. Ed. Gaudin, 34, rue de la Servette. Téléphone 2 30 73.

Secrétaire : Mlle H. Neydeck, 14, Cours de Rive. Téléphone 5 16 92.

Membres-conseil : Mlle L. Jacquemin, Grand-Lancy ; M. Ed. Martin, 14, rue H. Mussard.

Le comité rappelle que la cotisation de 4 francs est perçue tous les 2 ans par une retenue sur le traitement d'août ou de septembre. Cette retenue a été faite en 1938 pour les années 1938 et 1939. Il ne sera pas perçu de cotisations avant 1940. Ed. G.

U. I. P. G. — DAMES

RAPPORT FINANCIER POUR 1938

Recettes.

Cotisations	Fr.	2911.75
Amendes	»	138.—
Rétrocession Assurance « Zurich »	»	23.40
Intérêts en Banque	»	43.35
» au compte de chèques	»	2.30
» 2 parts « Saffa »	»	6.—
Divers	»	2.53
Total	Fr.	3127.33

Dépenses.

Abonnements à l'*Educateur*	Fr.	1362.—
Cotisations à la S. P. R.	»	454.—
» à la Fédération des fonctionnaires	»	46.—
» à diverses sociétés, abonnements aux journaux	»	242.40
Assurance « responsabilité civile »	»	116.60
Indemnité à la présidente	»	120.—
Frais de délégation, etc.	»	67.20
Administration, téléphone	»	562.80
Divers	»	154.70
Total	Fr.	3125 70

Total des recettes	Fr.	3127.33
» » **dépenses**	»	3125.70
Boni pour 1938	Fr.	1.63

Notre avoir au 10 février 1938	Fr.	2112.77
Boni pour 1938	»	1.63
Notre avoir au 11 février 1939	Fr.	2114.40

Réparti comme suit :

En caisse	Fr.	5.60
Au compte de chèques	»	270.20
A la Caisse d'épargne	»	1638.60
Deux parts de la « Saffa »	»	200.—
Total	Fr.	2114.40

Genève, le 13 février 1939. J. MEYER.

Vérifié et reconnu exact, le 14 février 1939.

L. FOEX. J. MORET-RIES.

COMPTES OUVROIR 1938

Nous avons reçu 521 fr. 80 et versé à l'Ouvroir 450 fr.

Les comptes se présentent ainsi :

I. 1938 : solde à nouveau	Fr.	63.10
Sommes reçues en 1938	»	521.80
Intérêt au compte de chèques	»	0.35
	Fr.	585.25
Virements pendant l'année 1938	Fr.	450.—
Frais de chèques	»	3.65
I. 1939 : solde à nouveau	»	131.60
	Fr.	585.25

E. UNGER-SCHNEPFF.

Les sommes reçues des collègues accusent une diminution de 30 francs sur celles de l'an passé.

CONVOCATION

Assemblée générale, *mercredi 15 mars,* 16 h. 45, Salle N° 2 du Département de l'Instruction publique.

Ordre du jour :

1. Lecture du procès-verbal.
2. Communications du Comité.
3. Pian d'études et horaire ; rapport et discussion.

Le Comité.

NEUCHATEL ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

L'assemblée annuelle des délégués de la S. P. N. aura lieu à Neuchâtel, Annexe des Terreaux, Salle N° 14, 2e étage, le samedi 18 mars, à 14 heures et quart.

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de la séance du 12 mars 1938.
2. Appel des délégués.
3. Rapport annuel du président.
4. Rapport du caissier.
5. Rapport du président de l'Exposition scolaire.
6. Rapport financier de l'Exposition scolaire.
7. Rapport des vérificateurs des comptes de la S. P. N. et de l'Exposition scolaire.
8. Discussion et approbation des susdits rapports.
9. Budgets de la caisse S. P. N. et de l'Exposition scolaire.
10. Fixation de la cotisation de la S. P. N. et de la Caisse d'entr'aide.
11. Nomination de deux vérificateurs de comptes et de deux suppléants pour la S. P. N.
12. Nomination de deux vérificateurs de comptes et de deux suppléants pour l'Exposition scolaire.
13. Divers.

Le présent avis tient lieu de convocation. Les présidents de section sont néanmoins priés d'aviser les délégués de leur ressort.

Comité central.

NÉCROLOGIE

† **Lucie Grize.** — La grippe vient de faire un vide dans nos rangs. En quelques jours, elle a emporté notre collègue, Mlle Lucie Grize, institutrice à Wavre, où elle était en fonction depuis 1917. Elle avait auparavant dirigé pendant cinq ans la classe de la Montagne de Buttes.

La défunte a donc soutenu pendant vingt-six ans l'effort énorme que représente la conduite d'une classe où s'échelonne toute la gamme des écoliers. Travailleuse infatigable et consciencieuse, elle ne ména-

geait ni son temps ni ses peines pour la préparation de la tâche quotidienne. On faisait d'excellente besogne dans sa classe ; aussi le départ prématuré de Lucie Grize laisse-t-il d'unanimes regrets dans la population campagnarde de Wavre, où l'on appréciait le dévouement et les mérites professionnels de notre chère collègue.

Au cours de sa longueur carrière, Lucie Grize n'eut jamais à se faire remplacer pour cause de maladie. Malgré cette santé remarquable, elle sentait depuis quelques années le besoin d'un soulagement, et elle souhaita d'être appelée à un poste moins pénible. C'eût été la juste récompense de ses bons services auxquels, sur sa tombe, il a été rendu hommage par la voix de l'inspecteur et du représentant des autorités de Wavre.

Mais le destin ne lui fut point favorable. Le chef-lieu où Lucie Grize aurait rejoint le foyer familial et trouvé besogne plus douce, lui ferma les portes de ses classes, soit qu'il fallut les ouvrir à des titulaires déplacées, soit que, par l'artifice des concours ou le jeu des influences, on fît accueil à quelque autre prétendante.

La défunte aurait eu des raisons de se plaindre de la dureté de son sort et d'exhaler son amertume. Elle n'en fit rien ; elle ne se découragea point et poursuivit jusqu'au bout, sans défaillance et dans la discrétion dont elle aimait à s'entourer, sa tâche difficile parmi les petits campagnards.

C'est avec tristesse que nous avons vu disparaître cette bonne collègue. J.-Ed. M.

ASSOCIATION CANTONALE NEUCHATELOISE DES MAITRES DE CULTURE PHYSIQUE

Notre association inscrit chaque année à son programme au moins un cours de ski. Cette année, elle en a déjà organisé deux qui remportèrent un très beau succès.

Les 14-15 puis les 28-29 janvier, 20 à 30 collègues, venant de tout le canton, se retrouvaient le samedi à la Vue des Alpes, entre 14 et 16 heures. Des groupes de travail sont organisés et chacun lors de son arrivée peut, suivant ses capacités, suivre les exercices d'un de ces groupes.

A 16 heures la colonne se met en marche pour le chalet toujours si sympathique du Mont-d'Amin ; c'est une charmante promenade d'une heure environ.

Les plus zélés skieurs, librement cette fois, s'exercent encore jusqu'au moment d'aller manger. Nous ne vous parlerons pas de la veillée animée à souhait, ni des paillasses tendres, où chacun dort... ce qu'il peut !

Le dimanche matin, des collègues empêchés la veille, nous rejoignent ; les quatre groupes se reforment. Heureuse constatation ;

la qualité des élèves s'améliore chaque année, et l'on compte peu de débutants pour beaucoup d'« as ». Est-ce à dire que plus aucun collègue n'a besoin de se familiariser avec l'art du ski ? Je ne le crois pas. Aussi à tous ces timides, qui n'osent se lancer dans ce sport, j'adresse un vibrant appel : « Venez aux cours de ski du Mont-d'Amin, il y a beaucoup de place pour vous ; on vous y attend impatiemment et vous ne le regretterez pas. N'oubliez pas que non seulement vous, mais vos élèves, par ricochet, profiteront de tout ce que vous apprendrez ! »

La série des exercices recommence, sous l'œil vigilant des moniteurs : tout d'abord M. André Vuille, le grand animateur de ces journées sportives, et que nous profitons de remercier pour son dévouement, puis M. Willy Jeanneret, Mlles Madeleine Ulrich et Colette Monnier, tous de La Chaux-de-Fonds.

Chez les débutants, ce sont les exercices préparatoires et d'équilibre, les petites descentes avec les diverses positions, le freinage, etc.

A côté, sur une pente un peu plus forte, on exerce le freinage-virage, le stemm, etc., etc.

Plus haut, les télémarks, stemmbogen, descentes en terrain difficile, etc.

Enfin les stemmbogen, christianas, les descentes en file indienne où l'on ondule grâce à quelques christianias.

Et je passe tous les exercices intermédiaires... ou fantaisistes !

Vous constatez que chacun trouve à travailler selon sa force et dans une atmosphère toute de gaieté et de joyeuse fraternité.

A quatre heures, une tasse de thé nous réunit encore et c'est la descente aux Hauts-Geneveys ou aux Convers, au cours de laquelle on met en pratique ce que l'on a appris !

Les projets de se retrouver sont nombreux et c'est ainsi qu'une course au Chasseron s'estompe à l'horizon. Vivent nos cours de ski au Mont-d'Amin ! C. M. Les Roulets.

INFORMATIONS CHEZ NOS VOISINS

Italie. — *Le problème juif.* De la « Feuille mensuelle d'information de la F. I. A. I. » de novembre 1938 :

« L'Ecole est le premier secteur de la vie italienne d'où les Juifs sont exclus. Cette priorité n'est pas le fait du hasard.

» Dans l'école se forme la personnalité de l'homme, c'est pourquoi c'est par l'école que l'épuration doit commencer.

» Si nous voulons des Italiens 100 %, nous devons les former ; ainsi, par conséquent, nous devons avoir une école qui soit italienne 100 %, dans son enseignement, dans ses livres, dans sa clientèle... »

(*I diritti della Scuola* 15-9-1938, p. 6.)

— Une circulaire N° 5194 du 16 septembre 1938 explique le décret-loi relatif à l'instruction élémentaire des Juifs en Italie :

« Les dispositions principales sont les suivantes :

» Si les communautés israélites ne peuvent établir une école spéciale destinée aux enfants juifs ou ne peuvent les accueillir tous, l'Etat ouvrira des sections spéciales d'écoles élémentaires partout où il y aura au moins 10 élèves juifs. Un commissaire spécial sera chargé de la surveillance et des examens.

» Les programmes restent les programmes élémentaires, sauf l'enseignement de la religion catholique, qui est supprimé pour les enfants juifs.

» Les livres de classe seront adaptés en conséquence.

» Les instituteurs de ces classes pourront être israélites. On veillera à ce que les locaux de ces classes soient entièrement séparés de ceux destinés aux enfants de race italienne et qu'au moins pour le moment, l'entrée soit séparée et les cours de récréation et préaux distincts. » (*I diritti della Scuola* 15-9-1938, p. 9 *Cronaca.*)

France. — A la suite de la grève de protestation du 30 novembre contre les décrets-lois frappant les fonctionnaires et toutes les catégories de salariés, plusieurs milliers d'instituteurs français ont été frappés d'une suspension de traitement de 8 jours.

Le Syndicat national des Instituteurs a décidé de rembourser aux instituteurs la retenue qui leur a été faite sur le traitement de décembre 1938. Il a ouvert à cet effet une large souscription.

A la date du 21 février 1939 la souscription s'élève à 1 682 006.45 francs français, c'est-à-dire qu'elle est sur le point d'atteindre la somme nécessaire pour le remboursement intégral de la retenue opérée.

VARIÉTÉ

Echos du 24 janvier.

(*Authentique.*)

La maîtresse de 8e explique à ses élèves, fillettes de 7 ans, ce que signifie cette journée du 24 janvier, qui apporte parfois un après-midi de congé.

— Vous savez, le canton de Vaud, le canton que vous habitez, est **né** en 1798, il y a plus de 100 ans, le 24 janvier. Alors nous fêtons aujourd'hui son anniversaire...

En sortant de la classe, une heure après, une petite dit à la maîtresse :

— M'selle, qu'est c'est déjà, ce canton des moutons ?

COLLÈGUES ! Servez-vous de préférence chez ceux qui par la publicité soutiennent votre journal.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES

LES VENDANGES A LAVAUX *(Suite)*

LA VIGNE ET SA CULTURE

Certaines découvertes archéologiques (monument dédié au dieu Bacchus à Saint-Prex, statuette de bacchante à Cully, grosses amphores à Vidy près Lausanne) témoignent qu'au temps des Romains la vigne était déjà cultivée sur les bords du Léman. Certaines dispositions de la loi Gombette prouvent que les Burgondes tenaient sa culture en grand honneur : les peines prévues sont sévères, pour celui, homme libre ou esclave, qui pénètre dans une vigne dans l'intention de voler. Toute procédure est suspendue dans le pays pendant les jours de vendange tout comme pendant les semaines de Pâques et de Noël.

Alors qu'autour de Lausanne et jusqu'à Cully, et de Vevey jusqu'à Glérolles, les coteaux étaient couverts de pampres, la côte du Dézaley ne produisait que ronces et épines. Au XIIe siècle, un évêque de Lausanne, Guy de Marlanie ou de Merlen, un Bourguignon, peiné par ce contraste, fit venir des moines de trois monastères de l'ordre de Citeaux pour défricher la contrée, cette opération paraissant au-dessus des forces des particuliers. C'est ainsi que les abbayes d'Hauterive, de Haut-Crêt et de Montheron obtinrent des lots pour y planter la vigne. Ce travail de transformation de la côte roide et aride fut long et pénible, dura de longues années, mais la persévérance des moines triompha : Lavaux leur doit la prospérité de son vignoble d'aujourd'hui.

Pendant plus d'un siècle, les moines cultivèrent eux-mêmes les territoires qu'ils avaient défrichés ; puis ils les amodièrent à des vignerons. Les contrats de vignolage conservés dans les archives indiquent que les méthodes de culture sont aujourd'hui les mêmes qu'autrefois. La vigne exige les mêmes travaux, les mêmes soins ; elle est l'objet de la même sollicitude, à cela près qu'aujourd'hui il faut encore ajouter les traitements contre les ennemis qu'elle n'avait pas alors.

Il y a mariage entre sa vigne et le vigneron de Lavaux : il ne connaît pas d'autre besogne, il y consacre tout son temps, toutes ses peines. Même dans les mauvaises années où la récolte a manqué à cause du gel, de la grêle ou des maladies, il continue à y travailler avec le même courage, dans l'espoir tenace d'être mieux récompensé l'an qui viendra. Le labeur est énorme et il est de tous les jours et de toutes les saisons. Tout se porte à dos d'homme : les échalas,

les engrais, les pierres pour réparer les murs, les terres entraînées par les pluies. La hotte est pour cela le seul instrument pratique, si bien qu'on dit, avec plus de malice que de méchanceté, que le vigneron de Lavaux est né une hotte au dos. La motoculture qui commence à se répandre dans d'autres parties du vignoble vaudois est impossible à Lavaux, tout comme aucune autre culture n'y est possible de par la nature du terrain, sa disposition, son morcellement et son exposition. Le vin blanc, depuis des siècles, est la seule production de Lavaux, la seule ressource de ses habitants. On commence toutefois à cultiver des plants de rouge pour lutter contre l'invasion des vins étrangers.

Les abbayes restèrent jusqu'à la Réforme propriétaires des vignes qu'elles avaient défrichées. Actuellement, la commune de Lausanne possède une grande partie du domaine de Montheron et de Haut-Crêt : c'est le Dézaley d'Oron et le Dézaley de la Ville ; l'Etat de Fribourg hérita les vignes de Hauterive. Le collège Saint-Michel de Fribourg est aussi propriétaire d'importants vignobles à Lavaux, ainsi que les communes de Payerne et de Corcelles près Payerne. Lavaux connaît moins que La Côte la propriété en un seul mas.

Charles GREC.

LE DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE [1]

VIII

Un interné français à Lausanne, pendant la grande guerre, en langage civil M. le professeur Poignard, offrit à l'Université un cours libre et gratuit sur la poésie contemporaine. On nous le présenta sous le nom de M. Pognard ! Rentré à la maison, nous prîmes le Dictionnaire : il nous apprit que poignard devait se prononcer po-gnard. Littré ajoute une parenthèse (quelques-uns prononcent poi-gnard). « Tous les autres mots de la même famille : poignée, poignant, poignarder, etc., éliminent phonétiquement l'i. A excepter pourtant poing, d'où les mots précédents dérivent. Nous renonçons à en dire davantage sur la construction française de ces mots d'origine latine, mais nous voudrions rendre attentif le lecteur, qui pourrait s'étonner de la prononciation po-gnard, au fait que grâce à l'usage (ce maître du langage) capricieux, très puissant aussi, il prononce o-gnon un mot dans lequel il y a la diphtongue *oi* ; si par hasard on entend quelqu'un dire oi-gnon, cela paraît choquant, de même l'orthographe o-gnon. »

Encore une remarque. Le petit Larousse, si répandu chez nos écoliers, a parfois une drôle façon de renseigner. Au mot poignard, dont il est parlé ci-dessus, la prononciation de la première syllabe

[1] Voir N° 2, p. 25.

ne le préoccupe pas, ou bien y flaire-t-il un piège qu'il veut éviter ; il se borne à marquer que la seconde syllabe se prononce *gnar* ! Qui donc aurait l'idée de prononcer *nar* ? La recommandation est donc superflue.

On parle beaucoup ces temps-ci de déformateurs, sinon de massacreurs de la langue française, comme s'il s'agissait d'un phénomène nouveau. Erreur. Philippe Godet lui-même, qui semblait avoir découvert le filon, ne faisait que répéter, en s'appuyant d'exemples nouveaux, ce que d'autres avaient dit avant lui. A la fin du XVIIIe siècle, le professeur Emmanuel Develey, qui fut un des premiers patriotes de 1798, enseignait les sciences mathématiques et physiques à l'Académie de Lausanne, variait ses plaisirs, en publiant un opuscule sur : *les Observations sur le langage du Pays de Vaud.*

En toutes lettres, nous lisons sous sa plume : « On dit admonéter quelqu'un, c'est-à-dire lui faire quelque remontrance, et non admonester... » Il y a longtemps que celui-ci a supplanté celui-là, qui s'est réfugié dans un chapitre de droit.

Du temps de Develey, on prononçait in-manquablement. Encore maintenant, à la campagne et même... ailleurs, on le préfère à im-manquablement, le seul juste.

Un autre tourment : les mots en *chi*. Dites ar-ki-épiscopal, mais ar-chi-mandrite.

Pour vous montrer combien notre compatriote vaudois vénérait l'Académie française, qu'il suffise de rapporter cette précision : « Le mot dégel est français, mais le mot gel ne l'est pas ». Vous vous dites sans doute qu'il va trop loin. Non, si l'on ouvre le *Dictionnaire de l'Académie française*, édition de 1935 ; il ne l'avait d'ailleurs pas en 1878. Etonnante discrimination. Pourquoi dégel mais non gel, dont l'étymologie latine est certaine et qui vient du provençal ? On sera content de savoir que Littré et Hatzfeld, eux, sont plus accueillants et plus logiques ; ils ne rejettent pas un mot courant à l'Académie des sciences ; au surplus, il est dans la bouche ou sous la plume de chacun.

Develey a aussi une délicieuse observation ; elle montre que la cause de l'abstinence avait déjà des adeptes de son temps :

« On n'appelle pas cafetier celui qui tient un café, on l'appelle limonadier ».

Notre café moderne qui, outre le café, sert au consommateur des boissons spiritueuses, bénéficie d'une de ces extensions de sens si fréquentes que les puristes d'aujourd'hui ne parviendront jamais à chasser du langage. Par contre (expression qu'ils condamnent, Develey avec eux, bien qu'elle soit dans le *Dictionnaire général de la langue française*, comme synonyme de en revanche), par contre,

disons-nous, pinte se trouve dans tous les Dictionnaires, mais simplement au sens de mesure utilisée par les pharmaciens et de pinte de ...bon sang. Les mêmes linguistes enregistrent tout de suite après pinter, c'est-à-dire « boire avec excès ». Quoiqu'il en soit pinte est resté fortement ancré dans le langage populaire, d'où il serait téméraire de vouloir le bannir, attendu qu'il sert à désigner des établissements que les hommes les plus respectables visitent et où ils s'installent confortablement, parfois en petit comité...

Mais si dans notre... bibliographie, nous remontions plus de cent ans en arrière, une fois encore, nous pourrions lire un livre assurément oublié, paru à Neuchâtel. Il s'agit d'un *Dialogue* entre l'auteur X et le critique Y.

Dans son ardeur à instruire ses compatriotes, l'auteur ne se contrôle pas suffisamment. Il condamne arrière-grand-père, allant jusqu'à dire que « arrière » signifie : qui vient après. Le critique, bon enfant, mollit quand il entend affirmer doctement que arrière-grand-père n'est pas français, pas plus que mémorisation ; bisaïeul lui suffit. Il voudrait, semble-t-il, que l'enfant, assis sur des genoux familiers, s'écrie d'une voix câline et insistante, vous savez bien : « Bisaïeul, raconte-moi une histoire ! » Alors que sur ce point, les lexiques, voire celui de l'Académie française, sont d'accord, excepté — diablesse d'exception — Littré, lequel se contente de arrière-petit-fils.

Et que dites-vous du mot exactitude (nous en avons parlé dans l'*Educateur* il y a bien longtemps déjà). Vaugelas, le fameux grammairien devant lequel les défenseurs de la langue française se sont toujours inclinés, considérait ce mot, dans ses Observations à l'Académie française dont il était membre, comme un monstre linguistique. Il lui préférait exacteté. Ces combats héroï-comiques reviennent à la mode, quoique le résultat pratique en soit régulièrement nul pour la galerie, qui s'empresse d'aller applaudir à d'autres jeux.

Lequel d'entre nous n'a pas eu en main l'une des innombrables éditions de *Parlons français*, de M. Plud'hun, édité à Genève ? Assurément, l'intention était excellente. Hélas, il y a entre le langage parlé et le langage littéraire la même différence que celle entre les mots d'origine populaire et ceux forgés par les savants de la Renaissance. Comme le dit Arsène Darmesteter dans sa *Vie des Mots :*

« Toute langue est dans une perpétuelle évolution. A quelque moment que ce soit de son existence, elle est dans un état d'équilibre plus ou moins durable, entre deux forces opposées qui tendent : l'une, la force conservatrice, à la maintenir dans son état actuel l'autre, la force révolutionnaire, à la pousser dans de nouvelles directions ».

Il est humain que de bons esprits, déjà effrayés par l'état actuel de la langue, se demandent avec angoisse ce que réserve la force

révolutionnaire. Mais ne nous frappons pas et rappelons-nous que, dans ce domaine, un élément échappe à notre volonté, c'est la force d'inertie. Cela n'empêche personne d'être mécontent et de le dire. Aussi bien à chaque édition nouvelle du *Dictionnaire de l'Académie française*, il y a des mots qui ne répondent plus : présent, bien qu'ils n'aient été admis que sur la preuve de leur correction et de leur opportunité et qu'ils ne fussent pas des barbarismes. D'autres, usités voici plus de vingt ans, attendent encore à la porte. Mais qui, dans la folie verbale d'aujourd'hui, a le temps de consulter le Dictionnaire ? Soyons certain que celui-ci ne se lassera jamais de parer la devanture du libraire. Notre responsabilité est peut-être engagée : ce sont nos petits-neveux qui se débrouilleront au milieu des forces subversives. S'ils sont plus philosophes que nous, ils se diront qu'à chaque jour suffit sa peine, et que les exigences les plus raisonnables se heurtent contre un mur.

L. MOGEON.

TABLE DE MULTIPLICATION

« Ils » ne possèdent pas encore leur « livret » ! ! !

Malgré les nombreuses leçons intuitives de calcul, malgré les répétitions de « livret », cette exclamation revient souvent parce que quelques élèves confondent encore les produits de la table de Pythagore. Et les maîtres de reprendre cette étude..., si ce n'est de punir.

Il me semble donc utile de signaler un moyen de permettre à nos élèves, « aux faibles » en calcul surtout, de poursuivre individuellement, et avec joie, cette étude.

Comprenant à quel degré les enfants se passionnent pour les signaux lumineux et sonores, notre collègue André Corbaz, instituteur à Pully, nous présente la table de multiplication ci-dessous, ingénieuse réalisation d'une suggestion parue dans un ancien périodique français.

Cette boîte démontable, surmontée d'une ampoule électrique et d'une sonnerie, possède deux fiches mobiles, branchées aux bornes d'une pile ; sur le tableau-livret, des boutons de métal font saillie sous les nombres. La table de multiplication est divisée en deux : à gauche, les multiplicandes, face aux multiplicateurs ; à droite, les produits. Fermez le circuit en touchant des deux fiches, l'une le 2 du livret 6, par exemple, l'autre, le produit 12 : l'ampoule s'allume ou la sonnerie retentit.

Suivons plutôt Jean, 11 ans, qui doit encore vérifier ses multiplications : il sourit en s'approchant de la table électrique, il semble la considérer avec confiance. De la main gauche, en touchant le multiplicande, il interroge ; de la droite, il tâte du produit ! « C'est

juste, l'ampoule s'illumine ! » Et les yeux de Jean, eux aussi s'éclairent, son visage s'épanouit. Si Jean s'est trompé, l'appareil reste muet et éteint !

Ainsi, l'enfant demeure sensible à son calcul, et actif : il questionne, répond, et les signaux contrôlent. Jean va de surprises en réussites, répétant heureusement son « livret ».

Plusieurs leçons fastidieuses remplacées par ce contrôle personnel ; quelques rabâchages de moins ; peut-être des punitions abandonnées :

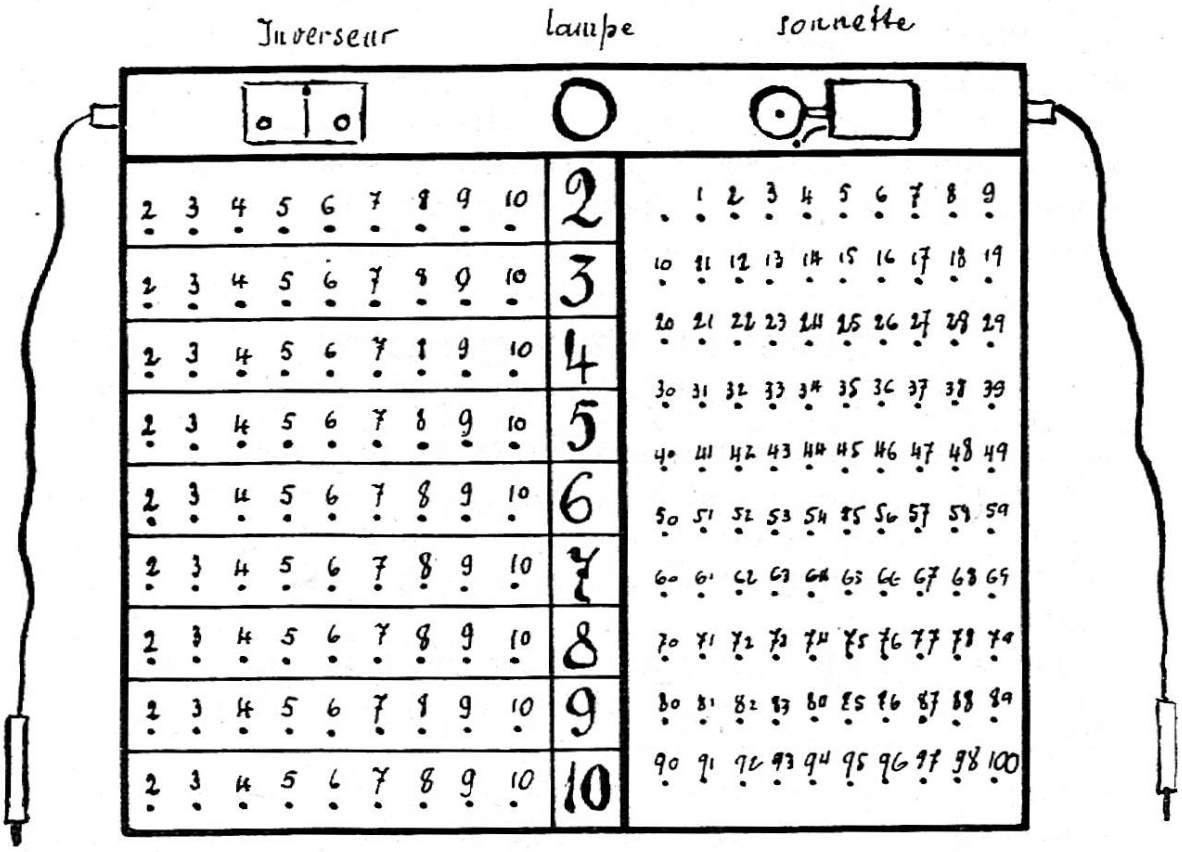

cela suffit, à notre avis, pour attirer l'attention des collègues sur la table de multiplication de M. A. Corbaz, et les engager à en construire une. Cette application de l'électricité ne saurait laisser nos enfants — et nos maîtres — indifférents. Ed. V.

LE CROQUIS A L'ÉCOLE[1]

Voici bientôt un tiers de siècle, je crois bien, qu'on ne trouve plus en librairie le livre de J.-J. Sauvage et van den Houten : « Le Croquis à l'Ecole primaire ». Le maître a incessamment besoin d'illustrer rapidement une description, un schéma où figureront des figures symboliques, de tracer un plan économique où des vaches,

[1] *Le Croquis rapide*, par Richard Berger, professeur. Traité pratique illustré de plus de 700 figures. Une brochure de 64 pages sous couverture forte. — Editions « Spes » S. A., Lausanne.

des arbres, des gerbes de blé représenteront les productions d'une région. Ces dessins jetés sur le tableau noir fixent de façon irrésistible l'attention des gosses et confèrent à la leçon quelque chose de bien plus vivant que la parole seule. Chacun de nous en a fait l'expérience.

Mais combien sont-ils, les maîtres qui savent vraiment dessiner ainsi ? Les enfants, quand on le leur permet, quand (ce qui est plus moderne) on le leur demande expressément, savent fort bien — du moins jusque vers l'âge de 12 ans — tracer des croquis, gauches si vous voulez, mais bien expressifs, sur les marges de leurs cahiers. Mais les maîtres ? J.-J. Sauvage leur montrait comment s'y prendre.

M. Richard Berger a senti la lacune. Il est superflu de le présenter aux lecteurs de l'*Educateur*. Tous ont apprécié ses ouvrages solidement pensés et illustrés, entre autres « Le Dessin libre », que plusieurs d'entre nous ont déjà utilisé pour le but indiqué : le croquis rapide. Mais il fallait préciser mieux encore. Et c'est ainsi qu'est né « Le Croquis rapide ». Son originalité, disons-le tout de suite, consiste en ceci : il ne s'adresse pas seulement au maître, mais aussi aux élèves, ou du moins aux élèves par le canal des maîtres. On peut dire de façon quelque peu paradoxale qu'il tend, par l'attention et la précision apportées au croquis, à faire des enfants des adultes — ou à les amener peu à peu à ce niveau — et à ramener quelque peu les maîtres au niveau des enfants, en leur permettant de retrouver ce que beaucoup ont sans doute perdu en cours de route : le sens de l'*expression* graphique spontanée. Or c'est cette expression qui devrait rester vivante toute la vie !

M. Berger — je l'en loue — a voulu rester « scolaire » ; il a pensé à l'instituteur actuel et aux tâches qui se présentent à lui ; il n'a pas voulu étendre son sujet au delà de certaines limites : formes géométriques, objets usuels, centres d'intérêt, voilà les trois préoccupations dominantes qui l'ont retenu. Il a laissé de côté, ici, les arbres, les personnages, les récits illustrés suivis, les suggestions en matière de figures schématiques et symboliques. Avouerai-je que je le regrette un peu ? Mais il y a, ne l'oublions pas, « Le Dessin libre », du même auteur (il y renvoie d'ailleurs plusieurs fois au cours de cet ouvrage) et aussi les ouvrages de M. Liénaux, Belge, inspecteur du dessin en Belgique, celui entre autres sur la pédagogie du dessin. « Le Croquis rapide » va d'ailleurs déjà très loin dans le sens de l'illustration des centres d'intérêt. Si les treize premières leçons — qui s'adressent, comme les suivantes jusqu'au numéro 33 — à l'école enfantine et au degré inférieur de l'école primaire, partent de la notion géométrique des formes simples et des objets qui s'en inspirent, dès la leçon 14, on étudie « la maison » :

cuisine, cave, éclairage, etc. La ville et la campagne occuperont le degré moyen. Au degré supérieur, leçons 67 à 132, on passera en revue les jeux, la circulation, le squelette, les sens, quelques professions courantes (objets que l'on y utilise), les saisons, l'art militaire (signe des temps !), les arts et l'architecture, où l'auteur se retrouve dans son élément et où le croquis coté apparaît à l'horizon. La fantaisie ne doit-elle pas conduire, malgré tout, à la sagesse... cotée ?

Ce programme « englobe tous les centres d'intérêt généralement étudiés à l'école ». Car on peut, bien entendu, piquer ici ou là ce dont on a besoin. Vous traitez de l'alimentation ? Aux numéros 39, voici les légumes ; 40, les fruits ; 86, le boucher ; 87, le boulanger ; 96, le laitier. Et puis, il y aura un tome II. Réjouissons-nous à l'avance ! Au total, un livre vraiment utile et qui fait honneur à notre production scolaire romande ! Ad. FERRIÈRE.

TEXTE LITTÉRAIRE

Les moustiques.

Ils n'ont pas besoin de maître à danser, les moustiques. Ils valsent comme les toupies tournent, comme les girouettes virent, comme les ailes du moulin battent l'air... Dès qu'ils se mettent en branle, ils moulent leur musiquette ; ils ont chacun un orgue de Barbarie ; et zi, zi, leur instrument grince. La tribu se ramasse en boule, s'étire en écharpe.

(*Le Roman de la rivière*, Crès, édit.) G. PONSOT.

LES LIVRES

67e Annuaire de la Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire. — H. R. Sauerländer et Co, Aarau.

Cet ouvrage contient les travaux présentés à l'assemblée de 1938 à Lucerne. Citons un important exposé du Dr Paul Niggli : « De l'esprit des sciences naturelles ». Dans trois rapports sont étudiées les questions de l'école moyenne et de la réforme de la maturité. Les résultats d'une enquête concernant l'admission dans nos écoles secondaires de jeunes Suisses venant de l'étranger sont consignés par M. C. Guyot. L'éducation nationale à l'école moyenne est le sujet d'une étude très complète du Dr H. Frick. Les projets et travaux préparatoires pour l'Exposition de Zurich sont résumés par le Dr Th. Reber. Toute l'activité des professeurs de l'enseignement secondaire est déterminée par les préoccupations actuelles de l'ensemble des pédagogues suisses, et cet annuaire sera pour chacun une source de renseignements intéressants.

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE

COLLÈGE PIERRE VIRET

3, Chemin des Cèdres (Chauderon) — LAUSANNE

BACCALAURÉATS - - MATURITÉS

Raccordement aux collèges et gymnases

Past. Paul Cardinaux, direct. Tél. 33 599 ou 22 599

INSTITUT LINGUISTIQUE POUR JEUNES FILLES

Inter Silvas ***Wangen an der Aare***

Etude spéciale et très soignée des langues **allemande** - anglaise - italienne. Cours commerciaux. Tous les sports. Site charmant, entouré de forêts et de montagnes. S'adresser à la Direction.

auxilia

Ecole de perfectionnement pour jeunes filles

24, AVENUE DE LA GARE, LAUSANNE

Début de l'année scolaire 20 avril, à 14 h. 15

Cours ménagers. Pédagogie. Langues, Culture générale, etc. Préparation de maîtresses de maison et de gouvernantes d'enfants. Classe d'application. Placement des élèves assuré. Références. **Prospectus détaillé gratuit.**

Mmes S. Marsens-Cuendet et O. Tripod.

Collègues ! **Pension pour vos fils**

qui entrent au Collège. Accueil familial et surveillance attentive.

M. et Mme J. Tappy, Ecole Miremont, Chandieu 3, tél. 2 87 74, **Lausanne.**

FLORENCE-SIENNE

et l'Ombrie : Assise, Pérouse, Orvieto. Au retour : Pise, Gênes, Chartreuse Pavie.

10 jours à Pâques. - Se renseigner auprès de **M. Chantrens, inst., Montreux.**

Collège scientifique cantonal

Année scolaire 1939—1940

EXAMENS D'ADMISSION POUR TOUTES LES CLASSES

samedi 25 et lundi 27 mars, à 7 heures

Age minimum pour entrer en 5e : **11 ans** dans l'année. Les meilleurs élèves primaires de 4e année y sont admis sans examen. Tous renseignement auprès du directeur (chaque jour de 11 à 12 heures).

Inscriptions : au secrétariat jusqu'au mercredi 22 mars ; pièces exigées : un livret scolaire officiel vaudois ; à ce défaut, acte d'état-civil et certificat de vaccination. P408-8L

Rentrée des classes : lundi 17 avril 1939, à 14 heures.

Mobilier en tubes d'acier dans les écoles

Les hygiénistes et les pédagogues prescrivent un mobilier scolaire de formes légères avec pupitres et chaises individuels.

Les modèles en TUBES D'ACIER que nous avons construits répondent à ces prescriptions. Le mobilier en tubes d'acier contribue à répandre dans la salle de classe une atmosphère gaie.

Demandez s. v. p. le nouveau catalogue chez l'une des 3 Maisons :

BIGLER, SPICHIGER & Cie S. A.
BIGLEN/Berne

USINES EMBRU S. A.
RUTI/Zurich

USINES BALOISES de MEUBLES en FER
SISSACH

LAUSANNE, 18 mars 1939 LXXVe ANNÉE — No 11

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux II. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

L'ECOLE LEMANIA
PREVOIT tous les cas
LAUSANNE
PREPARE à tous les examens

L'ÉCOLE MÉNAGÈRE HORTENSIA AU MONT-sur-LAUSANNE (Altitude 720 m.)

a pour but de former de bonnes maîtresses de maison. L'excellente formation que reçoivent les élèves, la valeur pratique et morale de l'enseignement, la situation climatique du Mont (dans la belle campagne vaudoise, quoique à proximité immédiate de la ville de Lausanne), les bonnes conditions hygiéniques dans lesquelles travaillent les jeunes filles permettent de recommander cette institution aux parents et aux éducateurs. Les élèves qui réussissent les examens finaux reçoivent un diplôme. Le comité de patronage a tenu à faire de l'Ecole HORTENSIA une institution dont l'enseignement a une réelle valeur, en dépit du prix de pension modéré.

Demandez le prospectus et le programme détaillé des cours à la Direction.

Empaillage de tous les animaux pour écoles

Fabrication de **Fourrures**

Chamoisage de peaux

Labor. zool. et Pelleterie, M. Layritz, Bienne 7, ch. d. Pins 15

Ecole Supérieure de Commerce et d'Administration du Canton de Vaud

Ouverture de l'année scolaire 1939-1940 :

LUNDI 17 AVRIL 1939

Examens d'admission :

LUNDI 17 AVRIL A 8 HEURES

Age d'entrée en première année : 14 ans au 15 octobre.

Les élèves porteurs du certificat d'études primaires supérieures sont admis sans examen en 2e année.

Les inscriptions doivent être prises avant le 30 mars 1939.